



■ Compte-rendu de la Réunion de Concertation du 14 septembre 2012

**Direction de la vie économique
de l'aménagement
et du développement de la cité**

Une centaine de personnes a assisté à la réunion. La séance a été enregistrée intégralement. (Enregistrement disponible sur simple demande).

Introduction

La séance est ouverte par Monsieur Jean-Claude VILLEMMAIN, maire de Creil. Il présente les enjeux du projet et de la concertation.

Ensuite, il passe à la parole à Mme Sevrain qui animera la réunion.

- **Monsieur Jean-Claude VILLEMMAIN, maire de Creil ouvre la réunion :**

« Je vais lancer cette première réunion publique de concertation. Merci de votre présence. Je voudrais saluer la présence de Madame SEVRAIN ...Le débat public, la concertation, depuis une dizaine d'années sont devenus un réflex, une habitude, une tradition pour la Ville de Creil...Dans les textes les modalités de la concertation ne sont pas définies précisément, mais nous avons choisi, au niveau de la Ville de Creil d'ajouter toutes les modalités : adresse e-mail, site internet, registre avec dossier de concertation, deux réunions publiques, la première aujourd'hui, la seconde est prévue le 21 novembre... Pour mettre en place toutes les garanties d'un vrai débat public et pour se mettre dans des conditions optimales du débat, j'ai demandé à la Commission Nationale du Débat Public de nous nommer une garante de la concertation, Madame SEVRAIN. C'est elle qui animera les débats...De cette façon, nous nous plaçons dans les conditions optimales d'un vrai débat. Et puisque « le maire se tait », j'essaierai au maximum de ne pas intervenir... ».

- **Exposé de Madame Marie-Françoise SEVRAIN (diaporama support de l'exposé mis en ligne)**

Marie-Françoise SEVRAIN est la garante de la concertation, nommée par la Commission Nationale du Débat Public. Elle précise les modalités de la concertation ainsi que son rôle dans la démarche de la concertation.

- **Exposé par le Service d'Urbanisme du projet d' « Ec'eau port fluvial » (diaporama support de l'exposé mis en ligne)**

Débat avec la salle

Lors de cet échange, il y a eu au total 15 questions sur le projet d' « éc' eau port fluvial » et 2 questions en marge de ce projet sur le futur projet gare cœur d'agglo.

Les principales questions et thématiques suivantes ont été abordées :

- **Transports, déplacements, circulations douces**

« Comment relancer la circulation dans la ville ? Comment relier le nouveau quartier aux voies de circulations ? »

La volonté dans ce projet est de limiter le passage des voitures le long de l'Oise afin de favoriser les circulations douces. Dans la conception du projet, une nouvelle voirie est prévue pour les véhicules en prolongement de l'impasse de la Verrerie. Elle desservira l'éco quartier et permettra l'accès à Praxair et à la station d'épuration. De plus une nouvelle voirie est prévue au Nord dans le cadre du PRU Gournay, permettant une circulation d'Est en Ouest afin de fluidifier la circulation du centre-ville. En effet, la gestion du réseau viaire est primordiale, l'accroche de ce nouveau quartier au reste de l'agglomération doit être étudiée en lien avec les autres projets urbains en cours afin de ne pas accroître les difficultés liées à circulation.

- **Équipement : le port fluvial de plaisance**

Un certain nombre de questions ont été posées sur le port de plaisance : équipement, sa gestion, sa conception

- données techniques sur les équipements portuaires:

« Qu'est-ce qu'une darse et quelle est sa profondeur ? »

Une darse est un bassin artificiel ou non, destiné à l'accostage des bateaux. A ce stade du projet la profondeur exacte de la darse n'est pas connue. Elle doit être adaptée aux bateaux de plaisance.

« Quels types de bateaux vont être accueillis dans les darses : longueurs, tonnage, tirant d'eau ? »

Dans la darse il est prévu d'accueillir des petits bateaux de plaisance de moins de 15 m de long et le long de l'Oise sont prévus des bateaux de plaisance de plus de 15m type Freycinet. (Une péniche Freycinet est longue de 38,50 m et large de 5,05 m).

A ce stade du projet, les dimensions exactes des bateaux ne sont pas encore connues, seules les typologies souhaitées sont données.

« Qu'est-ce que le quai de déchargement ? »

Dans le cadre de ce projet, c'est un quai utilisé pour l'hivernage de bateaux. Il y aura une cale de mise à l'eau pour les petits bateaux. La possibilité d'installer des grues de sortie sera étudiée en complémentarité avec les équipements prévus sur le port de commerce de Nogent-sur-Oise.

-la gestion du port : équipements et services

« *Quelle est le rôle de la capitainerie ?* »

La gestion du port sera assurée par **un bureau de port** appelé capitainerie. Son rôle principal sera d'organiser l'accueil des bateaux.

« *A qui sont destinés les anneaux et quel est le profil? Est-ce-que ce sont des gens de passages, des propriétaires qui ont un bateau ?* »

Les anneaux prévus sur le port seront loués. Des emplacements seront réservés pour les propriétaires de bateaux à l'année et pour des bateaux de passage.

Un certain nombre de services seront proposés comme l'accastillage, l'avitaillement (le fioul, le carburant) pour les plaisanciers qui naviguent sur l'Oise.

La gestion administrative et fonctionnelle pourra être confiée à un gestionnaire privé par encadré par la Ville par un contrat.

« *Un développement sur **les bateaux logements?*** »

On pourra trouver des péniches qui seront soit habitées soit support d'activités (restaurant, bar, atelier d'artiste...).

- **L'Ec'eau quartier**

La conception d'un Eco-Quartier a pour objectif de proposer des logements pour tous dans un cadre de vie de qualité, tout en limitant leur empreinte écologique.

-la gestion énergétique des constructions.

« *En quoi les types de constructions construction proposés actuellement dans ce projet répondent-t-ils à la volonté **d'une transition énergétique** ?* »

Les constructions prévues sur ce nouveau quartier répondront aux exigences de développement durable en respectant une gestion responsable des ressources énergétiques. Ces exigences débutent dès l'implantation et l'orientation des constructions, jusqu'au choix des matériaux. De plus, l'application de la réglementation thermique 2012 augmente la performance énergétique de ces bâtiments. S'agissant de la gestion de l'énergie, l'éco-construction vise à optimiser la consommation d'énergie pour la réduire le plus possible et favorise l'emploi des énergies renouvelables.

Dans le cadre de ce projet, le contrat d'aménagement prévu entre le futur aménageur et la Ville de Creil intégrera ces exigences afin de permettre cette transition énergétique.

-les types de logements-cadre de vie

*Quels types de bâtiments pourront être construits ? La gestion en sera-t-elle assurée par **un bailleur social** ou par **un bailleur privé** ?*

L'un des principes prioritaires de l'éco quartier est de promouvoir le vivre-ensemble donc de favoriser la mixité sociale. La Ville de Creil, depuis la construction des premiers HLM dans la Ville, porte cette politique de mixité sociale. C'est pourquoi environ 20% de logement social sur les 150-200 logements sont prévus.

- **Gestion des contraintes du site**

- La gestion de la pollution**

« Comment **la pollution des terres** sera-telle gérée lors du creusement de la darse et après ? Est-ce que le terrain pollué sera sous les immeubles ? »

La gestion de la pollution existante du site est prévue par confinement sur le site des terres excavées au sein d'un merlon paysager. L'objectif est double. D'une part, éviter le transport de terres polluées en les stockant sur place, d'autre part, protéger le site des nuisances acoustiques en provenance des voies ferrées. Les terres impactées seront recouvertes de terre végétale et paysagées avec des plantes dépolluantes et ne présenteront plus aucun danger pour la santé humaine.

- la gestion de l'inondation**

« Comment évite-t-on l'écueil du **risque d'inondation** ? »

Le site rentre dans le champ d'application du PPRI mais très partiellement, ce qui permet une liberté d'aménagement importante (La zone concernée figure en bleue sur le carte de PPRI). Globalement, tout peut être possible, à condition de ne pas aggraver le risque d'inondation et de maintenir le volume des champs d'expansion des crues, la darse est en cela une solution compensatoire.

- Gestion de l'occupation humaine**

« C'est un secteur sur lequel est implanté des gens qui habitent dans des caravanes. **Qu'est-ce qui est prévu** et comment avez-vous prévu de travailler avec ces personnes ? »

Les gens du voyage sédentarisés occupent actuellement le terrain Somenor, appartenant à la CAC. La Ville de Creil va engager une consultation auprès de cette population afin de trouver une solution à long terme, adaptée à leur cadre de vie. Il leur sera proposé un logement social et un lieu-réservé à leur activité professionnelle de ferrailleur. La Ville de Creil s'engage ainsi dans une démarche de concertation pour libérer le terrain de toute occupation humaine.

- **Commerces-activités-emploi**

« Un des points importants est de ne pas faire en sorte que ce port soit **qu'un lieu de passage** et que les gens descendent de leur bateau et prennent leurs voitures pour aller faire les courses ...».

Une habitante apporte une contribution : Pour que le nouveau quartier ne soit pas juste un lieu de passage, il faut garder un dynamisme commercial et limiter les voitures afin que les gens qui y vivent et ceux qui y font escale restent.

Le but de la programmation du port et du quartier, est effectivement de garder les gens qui y habitent ou qui y passent par une offre de commerces, et de services adéquate et de qualité. Ainsi il faut favoriser l'attractivité du lieu.

« Quel est le nombre **d'emplois directs générés** par ce projet ? »

A ce stade de la programmation il est difficile de répondre de manière exacte. Il est certain que vu, l'offre de services, de commerces et d'activités souhaités sur le site, il y aura des emplois. Il est plus prudent de préciser les secteurs ou les types d'activités : activités et commerces liés au port (loisirs, tourisme fluvial, location de bateau, activités nautiques, restauration, avitaillement, ravitaillement, réparation...)

« Quel **type d'hôtel** pensez-vous installer sur ce site ? »

A ce stade du projet, la classification de l'hôtel est difficile à préciser. Néanmoins, la volonté de la Ville est de proposer une offre nouvelle avec un hôtel 3 étoiles qui pourra correspondre aux attentes d'une clientèle (touristiques et plaisanciers) qui souhaite séjourner confortablement.

- **Gare cœur d'agglomération**

En fin de séance des questions en marge du projet d'« eau port fluvial » ont été posées. Des réponses ont été apportées par Monsieur le Maire, mettant l'accent sur le rôle levier que ce projet va avoir sur le développement de la gare, du centre-ville. Ce projet prévu à l'horizon 2020 ne doit pas empêcher une modernisation du bâtiment de la Gare par des travaux intérieurs de confort.

« Quelles seront les incidences du projet gare cœur d'agglomération sur le bâtiment de la gare ».

« Quel est le but des travaux actuels de la gare si cette dernière sera repensée dans le cadre du projet gare cœur d'agglomération ? »

Conclusion

Madame SEVRAIN, garante de la concertation et Monsieur Jean-Claude VILLEMAIN, maire de Creil concluent sur cette première réunion de concertation.

- **Madame SEVRAIN, garante de la concertation**

« Est-ce-qu'il y a encore des questions, s'il n'y a plus de questions, nous allons clôturer la séance...J'ai senti que les gens présents s'approprient déjà le projet. On en est au début de la concertation ...mais j'ai l'impression que les gens qui se sont exprimés se voient déjà dans ce quartier...le problème de pollution a été soulevé, d'autres vont émerger au fur et à mesure...Je vous invite à consulter le dossier, le site internet et à venir aux permanences à la maison de la Ville si vous voulez poser une question et avoir plus d'explication... ».

- **Monsieur Jean-Claude VILLEMAIN, maire de Creil a clos la réunion :**

« Je trouve qu'on a eu une bonne réunion, j'ai senti ce sentiment d'appropriation. Ce que je voudrais vous dire c'est que, pour améliorer ce projet, on a besoin de vous tous. Je vous invite à écrire des contributions, à poser des questions, à « embêter » les porteurs de projet en venant aux permanences. Plus on aura de questions, d'observations, de propositions, mieux notre projet sera abouti... il satisfera le plus grand nombre de creillois et de non creillois. Je suis content aussi d'avoir accueilli un certain nombre de non creillois, ceci démontre que Creil rayonne sur le Sud de l'Oise et même au-delà ».